



© Animal Welfare Foundation / Welfarm

DOSSIER DE PRESSE

FERMES A SANG



Novembre 2022



SOMMAIRE

QUI EST WELFARM ?	3
RÉSUMÉ DE LA SITUATION ET DES DEMANDES DE WELFARM	4
2018 : ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ARGENTINE ET URUGUAY.....	5
2021 : ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ISLANDE	7
2022 : NOUVELLE ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ARGENTINE ET URUGUAY.....	9
F.A.Q.....	11

QUI EST WELFARM ?

Créée en 1994, l'association française WELFARM œuvre à une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).

L'association défend la cause des animaux d'élevage auprès du grand public, des acteurs des filières professionnelles (éleveurs, industrie agro-alimentaire, grande distribution) et auprès des organismes institutionnels et instances gouvernementales.

Welfarm fait notamment partie :

- De la commission « bien-être animal » au sein du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV)
- De France Nature Environnement (FNE)
- Du Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)
- Du Comité d'orientation thématique santé, alimentation et bien-être des animaux de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)
- D'Eurogroup for Animals (fédération des associations européennes de protection animale)
- De la World Federation for Animals (fédération mondiale des associations de protection animale)
- De la plateforme sur le bien-être animal de la Commission européenne
- De l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA)

En parallèle, depuis 2003, Welfarm collabore avec les forces de l'ordre et les sensibilise à la réglementation protégeant les animaux en cours de transport. Une brochure présentant cette réglementation de manière synthétique et explicite a été distribuée à 4000 brigades de gendarmerie.

Pour faire changer les pratiques et inciter à une consommation responsable, Welfarm argumente ses revendications en s'appuyant sur les connaissances scientifiques, et privilégie une communication axée sur une différenciation valorisante des alternatives aux pratiques qu'elle dénonce.

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique, Welfarm agit uniquement grâce à la générosité publique (dons, parrainage d'animaux, legs, donations et assurances-vie).

L'association Welfarm est agréée par le Don en Confiance. Ce label garantit la gestion rigoureuse de l'association et sa transparence financière à l'égard de ses 29 000 donateurs.

RÉSUMÉ DE LA SITUATION ET DES DEMANDES DE WELFARM

En 2018, 2021 et novembre 2022, WELFARM révèle les enquêtes des ONG allemande Animal Welfare Foundation et suisse Tierschutzbund Zürich (AWFITSB) sur les fermes à sang. Réalisées en Argentine, Uruguay et Islande, elles montrent des juments saignées pour récolter l'hormone eCG qu'elles produisent pendant leur gestation.

Cette hormone est utilisée dans les élevages européens, et notamment en France, auprès des femelles (truies, brebis, vaches, chèvres...) pour maîtriser davantage la reproduction. Elle permet de synchroniser leurs chaleurs dans une optique productiviste et ainsi obtenir des naissances en élevage tout au long de l'année ou à certaines périodes bien identifiées.

Toutes ces enquêtes mènent au constat suivant : la production d'hormone eCG est à même de causer de graves souffrances aux juments gestantes, quel que soit le pays où elle est organisée et le recours à cette hormone dans les élevages européens concourt à l'intensification des pratiques. Pour ces raisons, **Welfarm exige que soient interdites de toute urgence la production et l'importation d'hormone eCG au sein de l'Union européenne.** L'ONG soutient la résolution adoptée par le Parlement européen le 20 octobre 2021 qui demande à la Commission européenne d'édicter ces interdictions dans le cadre de la stratégie « De la Ferme à la Table »¹.

Pour Welfarm, bien que des produits synthétiques soient en cours de développement sur le marché européen, l'objectif est l'arrêt, à terme, de l'utilisation des hormones de fertilité en élevage. Les institutions publiques doivent financer des formations à destination des éleveurs et vétérinaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre des mesures zootechniques plus respectueuses du bien-être animal : rassembler les femelles ou encore les faire évoluer à proximité des mâles. Ce type de méthode est à même de stimuler plus naturellement leurs chaleurs.

¹ La stratégie « De la Ferme à la Table » de la Commission européenne est une politique destinée à mettre en œuvre les objectifs de son projet Pacte vert (Green Deal) dans les domaines de l'agriculture et de la santé publique. Elle comporte des objectifs d'amélioration du bien-être animal.



© Animal Welfare Foundation / Wellfarm

2018 : ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ARGENTINE ET URUGUAY

Entre janvier et avril 2018, AWFITSB a tourné des images dans cinq fermes à sang d'Argentine et d'Uruguay.

À grand renfort de coups de bâton, les juments sont placées dans des boxes de contention pour être saignées. Les boxes sont constitués de planches de bois vétustes ou de métal, où les juments peuvent se coincer les pattes et se blesser. La plupart des juments observées dans les pâtures souffrent d'ailleurs de blessures ou de boiterie. Les cadavres gisant au sol prouvent que les juments sont laissées sans soins ni surveillance vétérinaire.

Une fois dans le box, la tête des juments est immobilisée à la verticale par une corde. Ce dispositif est particulièrement dangereux : outre le caractère stressant de ce type de manipulation et de contention pour l'animal, celui-ci peut se blesser à la nuque en tentant de s'échapper.

La saignée commence ensuite : une canule d'un demi-centimètre de diamètre est insérée dans la veine jugulaire et cinq litres de sang sont prélevés pendant plusieurs minutes. Ces prélèvements sont réalisés sur une période de deux à trois mois par an, à raison d'une fois par semaine. Chaque saignée représente environ 15% du volume total de sang d'une jument, qui n'a pas le temps de renouveler son stock entre deux opérations. L'eCG est produite par le placenta des juments entre le 40^e et le 120^e jour de gestation. En grandissant, le fœtus bloque sa production par la mère. C'est pourquoi les juments sont systématiquement avortées entre le 100^e et le 120^e jour de gestation. Un mois plus tard, elles sont fécondées à nouveau afin d'entamer une nouvelle gestation et être à nouveau saignées.

Certaines fermes pratiquent l'avortement manuel, d'autres affirment pratiquer l'avortement médicamenteux. Les deux procédures sont très douloureuses pour les juments. Au moment de l'avortement, le poulain mesure environ 25 cm et pèse 700 g.

Au bout de 3 à 7 ans, les juments qui ont survécu à ces années de maltraitance partent à l'abattoir. Selon des témoignages et des sources officielles, 3 des 5 fermes envoient leurs chevaux à l'abattoir de Clay (le plus grand d'Uruguay) : il appartient à la société française SNCV qui exporte de la viande chevaline vers la France.

La commercialisation en France de l'hormone eCG produite en Argentine et Uruguay

En Argentine et en Uruguay, les lois de protection animale sont quasi inexistantes. Les laboratoires peuvent donc y acheter de l'eCG à bas coût. En 2017, la France avait ainsi importé pour 5,12 millions de dollars d'eCG à la branche uruguayenne de la société pharmaceutique argentine Syntex.

Seuls trois laboratoires commercialisent de l'eCG en France :

- Le français CEVA, avec ses produits Fertipig[®], Synchropart[®] et Syncrostim[®].
- L'américain MSD, avec le PG[®] et le Chronogest[®].
- L'espagnol HIPRA, avec le Gestavet[®].

MSD et CEVA renoncent à l'eCG produite en Amérique du Sud

À la suite des révélations de Welfarm, les laboratoires MSD et CEVA ont renoncé à acheter de l'eCG en Amérique du Sud. Ils continuent en revanche de s'approvisionner en Islande.





© Animal Welfare Foundation / Wellfarm

2021 : ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ISLANDE

En 2019, puis en septembre 2021, AWFITSB a découvert 40 fermes à sang en Islande. Leur nombre est toutefois supérieur à 100¹. Elles concernent 5 000 juments. À l'instar de l'enquête de 2018 sur les fermes à sang en Amérique du Sud, les investigations en Islande dévoilent les terribles conditions dans lesquelles les juments sont exploitées pour la production d'hormone eCG, qui ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique dans le pays nordique. Chaque semaine, 5 litres de sang est extrait de ces juments, soit 15% de leur volume total de sang. Dans le cadre de l'expérimentation animale, le seuil est pourtant fixé à 5 litres par mois. Les juments n'ont donc pas le temps de renouveler leur stock de sang entre deux saignées. Leur souffrance est d'autant plus forte que le prélèvement dure 10 minutes et qu'elles allaitent leurs poulains, ce qui engendre une importante dépense d'énergie.

L'autorité vétérinaire appelée « Matvælastofnun » (« MAST »), rattachée au ministère de l'Agriculture islandais, assimile cette activité à de l'expérimentation animale. Le MAST a émis diverses recommandations pour encadrer la production mais les enquêtes d'AWFITSB sur le terrain révèlent qu'elles sont peu respectées.

La société islandaise Isteka ehf. (« Isteka ») dispose du monopole de l'achat du sang des juments en Islande, avec l'autorisation du MAST. La structure, dont les revenus ont triplé de 2009 à 2018, transforme le sang en poudre eCG et vend ensuite cette poudre exclusivement en dehors de l'île. L'Union européenne, et notamment la France, compte parmi ses destinations privilégiées.

¹ Réponse du ministre de l'Agriculture islandais à une question écrite au Parlement islandais. Dans l'un des témoignages recueillis par AWFITSB, la société Isteka, qui dispose du monopole de l'achat d'hormone eCG, admet que le nombre de fermes à sang sur l'île est supérieur à 100.



La commercialisation en France de l'hormone eCG produite en Islande

Après les révélations de Welfarm de 2018, la société pharmaceutique CEVA s'est engagée à cesser la commercialisation de produits formulés à base d'hormone eCG produite en Amérique du Sud. Ce qui n'empêche pas CEVA de commercialiser les produits Synchropart® et Syncrostim® formulés à base d'hormone eCG achetée en Islande, entre autres. Interrogé fin 2021, CEVA a déclaré « se fournir dans l'Espace économique européen où les réglementations en matière de bien-être animal sont particulièrement strictes »².

De son côté, la filiale INTERVET du laboratoire pharmaceutique MSD, vend aussi des produits formulés à base d'hormone eCG produite en Islande, sous les noms Chronogest® et PG 600®.

Welfarm et les ONG intentent des poursuites judiciaires

Welfarm s'est jointe au recours déposé par AWFITSB le 28 mars 2022 auprès de l'Autorité de surveillance de l'Association européenne de libre-échange (AELE) contre l'Islande et son autorité vétérinaire MAST. En tant que membre de l'AELE, l'Islande est contrainte de respecter la législation européenne. L'Islande et le MAST sont accusés de ne pas respecter la directive européenne sur l'expérimentation animale³.

² Libération, 22 novembre 2021.

³ Directive 2010/63/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 septembre 2010 relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques



© Animal Welfare Foundation / Welfarm

2022 : NOUVELLE ENQUÊTE SUR LES FERMES À SANG EN ARGENTINE ET URUGUAY

En 2021 et 2022, AWF / TSB s'est à nouveau rendue en Argentine et Uruguay en se concentrant sur les fermes à sang de la société Syntex. Les images prouvent que les pratiques cruelles envers les animaux n'ont en aucun cas cessé. Les juments se font toujours ponctionner de grandes quantités de sang chaque semaine sur de longues périodes, le tout en subissant des violences et dans des conditions d'hygiène et de bien-être déplorables. L'avortement leur est infligé tardivement, vers le 110e jour de gestation, pour que les fermes à sang puissent recueillir autant d'hormone eCG que possible. Nombreuses sont les juments qui n'y survivent pas.

Syntex tente un retour sur le marché européen

Après les révélations de 2018 et face à la forte mobilisation des ONG, notamment de Welfarm en France, plusieurs laboratoires pharmaceutiques européens ont cessé de se fournir en hormone eCG auprès de Syntex : le français CEVA, MSD, Health/Intervet, IDT Biologika et Zoetis. Laboratorios Hipra en Espagne est resté silencieux sur le sujet.

Mais en 2019, Syntex a modifié le nom du produit pharmaceutique sous lequel elle commercialise l'hormone eCG : Novormon est devenu Fixplan. Syntex a également créé une nouvelle société en Irlande : Syn Vet-Pharma Ireland Limited. La procédure d'autorisation de Fixplan est en cours dans plusieurs États membres de l'UE. Le produit a déjà été approuvé en Irlande, en France, en Espagne et en Allemagne.



Le distributeur français Laboratoires Biové renonce à la vente de Fixplan

Jusqu'aux révélations de Welfarm du 2 décembre 2022 sur les nouvelles enquêtes menées en Argentine et Uruguay, Laboratoires Biové, dont le siège est à Arques dans le Pas-de-Calais, était le distributeur en France du Fixplan. La société se fournissait chez Syn Vet-Pharma Ireland Limited, une entité du groupe Syntex qui importait au préalable le Fixplan d'Argentine. Le produit Fixplan était pour sa part formulé par Syntex Argentine, qui se fournissait en poudre eCG chez Syntex Uruguay, l'Argentine étant l'autre destination des exportations de Syntex Uruguay.

Dans un courrier daté du 9 décembre 2022, Laboratoires Biové a toutefois annoncé à Welfarm sa décision de résilier son contrat de distribution avec Syntex, de mettre un terme à la commercialisation de ce produit et de détruire à ses frais ses stocks de produits restants.

Syn-Vet Pharma Ireland Limited détenant cependant toujours les autorisations de mise sur le marché du Fixplan au sein de l'Union européenne, dont en France, Welfarm reste vigilante. L'ONG craint une reprise de la commercialisation du Fixplan sur le territoire national via de nouveaux circuits de distribution organisés par Syntex et demande plus généralement l'interdiction de la production et de l'importation d'hormone eCG au sein de l'UE.

La France, une destination privilégiée

En marge de la commercialisation du produit formulé Fixplan en France, à laquelle Laboratoires Biové a renoncé en décembre 2022, le groupe Syntex exporte de la poudre eCG pure vers la France.

En 2021, Syntex-Uruguay a ainsi exporté 1,04kg de poudre pure d'eCG pour un montant total de 11,5 millions de dollars. La France est le seul pays destinataire de cette poudre à être membre de l'Union européenne (UE). Elle se taille la part du lion avec 770 grammes importés pour un montant de 8,8 millions de dollars.

Pour l'année 2022 en cours, la France reste le seul pays de l'UE à avoir reçu de la poudre pure d'eCG de Syntex en provenance d'Uruguay : 300 grammes pour un montant de 3,99 millions de dollars. L'Argentine est l'autre pays destinataire des exportations de Syntex-Uruguay (179 grammes pour un montant de 2 250 198 dollars).

Après sa victoire face à Laboratoires Biové, Welfarm espère donc aussi que ces importations en France de poudre pure d'hormone eCG prennent fin aussi rapidement que possible.

F.A.Q.

Qu'est-ce que l'hormone eCG et à quoi sert-elle ?

La gonadotrophine chorionique équine (couramment abrégée en « eCG », de l'anglais equine chorionic gonadotropin, ou encore appelée « PMSG » pour Pregnant Mare Serum Gonadotropin) est une hormone de fertilité que les juments produisent naturellement lors de leur gestation.

En France, comme au sein de l'Union européenne, les élevages standards recourent à cette hormone pour programmer et synchroniser la période d'ovulation des femelles. L'eCG est notamment utilisée pour les truies, brebis, vaches, chèvres, etc. Elle permet de synchroniser les chaleurs au sein d'un lot de femelles et/ou d'obtenir des naissances à contre-saison pour les espèces dont la reproduction est saisonnière (chèvres et moutons, par exemple) afin d'avoir une production tout au long de l'année ou plus importante à certains périodes. Ce produit augmente ainsi non seulement la cadence de la production de lait mais aussi le nombre de naissances par femelle.

Est-elle utilisée dans les élevages bio ?

Le règlement (UE) n° 2018/848 du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques s'y oppose par principe. Il prévoit en effet que « la reproduction [des animaux biologiques] n'est ni accélérée ni ralentie par des traitements à base d'hormones ou d'autres substances ayant un effet analogue, sauf dans le cadre d'un traitement vétérinaire appliqué à un animal individuel » (Annexe II, Partie II, 1.3.2.).

Que dit le Parlement européen ?

Dans sa résolution du 20 octobre 2021, le Parlement européen, réuni en session plénière, « *exhorte la Commission et les États membres à mettre un terme à l'importation et à la production dans l'Union de gonadotrophine extraite du sérum de jument gravide, laquelle est extraite du sang de juments gravides systématiquement fécondées et soumises à des prélèvements sanguins, ce qui engendre des problèmes de santé et de bien-être* » (point 130).

Cette résolution, tout en étant non-contraignante, exhorte la Commission européenne à prévoir ces mesures d'interdiction dans l'une de ses propositions législatives. Le calendrier institutionnel s'y prête, la Commission ayant annoncé son intention de revoir toute la législation sur la protection animale dans le cadre de la stratégie « De la Ferme à la Table » d'ici fin 2023.



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242
57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05

CONTACT PRESSE :

Romain François,
Chargé des relations presse
presse@welfarm.fr

welfarm.fr



*Toute l'actualité de la campagne à suivre
sur les réseaux sociaux de WELFARM*